

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

SD

Date de réception 31/06/2016	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le	N° d'enregistrement 2016-58
--	--	---------------------------------------

1. Intitulé du projet

Projet de construction d'un entrepôt logistique
Rue de la FAVE - COURNON D'AUVERGNE (63)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

QUANTUM DEVELOPMENT

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Rémy VEDEUX, directeur

RCS / SIRET

4 7 8 9 7 7 4 4 0 0 0 0 3 9

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique 1	Pour les installations soumises à enregistrement, l'examen au cas par cas est réalisé dans les conditions et formes prévues à l'article L. 512-7-2 du code de l'environnement.
Rubrique 36	Travaux ou constructions, réalisés en une ou plusieurs phases, lorsque l'opération crée une SHON supérieure ou égale à 10 000 mètres carrés et inférieure à 40 000 mètres carrés. Le bâtiment ayant pour projet d'avoir une SHON de 10 737 mètres carrés.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

QUANTUM DEVELOPMENT souhaite réaliser un projet de construction d'un entrepôt logistique, au sein du parc d'activité "Le petit sarliève" à COURNON D'AUVERGNE (63). Le projet correspond donc à un site logistique de type industriel composé d'un bâtiment recoupé en une cellule de stockage et une zone de préparation de commandes, d'une zone de mise à quais des poids-lourds venant charger et décharger les marchandises, sur la façade avant du bâtiment, de bureaux et locaux sociaux dans l'angle Nord-Est du bâtiment, d'une aire de stationnement de 3 PL à côté des quais, coté Est, d'une aire de stationnement de véhicules légers sur la voie longeant le bâtiment.

4.2 Objectifs du projet

Le projet de construction est un bâtiment de stockage de produits de grande consommation sur la commune de COURNON D'AUVERGNE (63), au sein du parc d'activité du petit sarliève.

Le projet, conduit par la société QUANTUM DEVELOPMENT, sera pour un futur client locataire du bâtiment.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

La phase de réalisation correspond à des travaux de terrassement, de voiries et de construction d'un bâtiment. Les travaux sont prévus sur une durée de 8 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le site est destiné à une activité de logistique :

- réception de marchandises,
- entreposage des marchandises,
- préparation de commandes, conditionnement de colis à la demande,
- expédition de marchandises.

Les marchandises seront des produits courants de consommation ; ils seront tous conditionnés et arriveront généralement sous forme de palettes. La réception des marchandises consistera à décharger les camions au moyen de chariots élévateurs pour les déposer sur des zones de réception prévues à cet effet au niveau des quais. Les marchandises sont alors acheminées vers les zones de stockage où elles seront stockées sur des palettiers au moyen de chariots élévateurs.

Le projet prévoit un bassin tampon pour stocker temporairement les eaux pluviales sur le site et les restituer au milieu naturel de manière contrôlée. Les eaux pluviales de voirie seront traitées au moyen d'un séparateur d'hydrocarbures et les eaux pluviales du site seront rejetées dans le bassin d'infiltration du parc d'activités.

Les déchets engendrés par l'activité seront principalement des déchets issus de l'activité même de logistique, des déchets provenant des bureaux et locaux sociaux, des déchets d'entretien du site, des déchets d'entretien et maintenance des équipements du site.

L'activité du site se résumant à une activité d'entreposage de produits de grande consommation, il n'y aura aucun rejet atmosphérique tel que fumée ou odeur. Le principal impact du site sur la qualité de l'air proviendra des obligatoires allées et venues des camions, à l'origine de gaz d'échappement. Ces rejets sont constitués d'oxydes d'azote, d'oxydes de soufre, de COV, de monoxyde de carbone et de poussières.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier d'enregistrement ICPE pour la rubrique 1510: stockage de matières, substances ou produits combustibles dans des entrepôts couverts.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface au sol	9 000 m ²
Surface de plancher PCM	10 737 m ²
Superficie du terrain	23 815 m ²
Hauteur au faitage	13,40 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Parc d'activité "Le petit
Sarliève"
Rue de la FAVE
COURNON D'AUVERGNE (63 800)

Coordonnées géographiques¹

Long. 3 ° 10 ' 23.0 " E Lat. 45 ° 43 ' 48.0 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°:

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le programme se compose d'un projet de construction d'un entrepôt logistique.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le terrain devant recevoir le projet est plat, actuellement en friche.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le projet se situe sur la parcelle 95 de la section CB, dans la zone 1AUI du Plan Local d'Urbanisme de COURNON D'AUVERGNE.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/elude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le rapport se trouve en annexe du dossier d'enregistrement. Le projet ne se trouve pas dans une zone humide.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il existe un plan de prévention des risques naturels prévisibles inondation du Val d'Allier Clermontois, approuvé par arrêté préfectoral du 4 novembre 2013. Le projet ne se situe pas dans le périmètre de ce plan. Il existe également un plan de prévention des risques technologiques concernant le dépôt de gaz de la société ANTARGAZ, approuvé par arrêté préfectoral le 28 décembre 2009. Le projet ne se situe pas dans le périmètre de ce plan.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 du Val d'Allier, aux abords de l'Allier, se situe à plus de 2km du site. Le site Natura 2000 Vallées et coteaux xérothermiques des Couzes et Limagnes, à l'extrémité nord, se situe à plus de 2 km du site.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après la base de données du ministère de la Culture, la commune de Cournon d'Auvergne possède 3 monuments historiques, le château de la Ribeyre (à 2,2km), l'Eglise Saint-Martin (à 2,3 km) et le château de Sarlièves (à 3 km).

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>	
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des prélèvements d'eau pour usages sanitaires. L'exploitation du site nécessitera la consommation d'eau pour les besoins sanitaires des employés. Le site n'étant destiné qu'au stockage de marchandises, aucune eau de process ne sera utilisée. Un compteur spécifique au site sera mis en place de manière à contrôler ces consommations et le réseau public sera protégé de tout éventuel retour d'eau dans le réseau par la mise en place d'un disconnecteur.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit une évacuation de 20 000 m ³ de terres végétales.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain devant recevoir le projet est un terrain plat, actuellement en friche, appartenant à QUANTUM DEVELOPMENT. Celui-ci à fait l'objet d'une autorisation de permis de construire, en cours de validité, pour la réalisation d'un entrepôt.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sources de bruit se limiteront au fonctionnement des appareils frigorifiques, au trafic des camions venant charger et décharger (les moteurs des véhicules en stationnement seront systématiquement arrêtés), au trafic des véhicules légers (ces véhicules seront principalement ceux du personnel et ne circuleront donc pas continuellement sur le site), au trafic des engins de manutention à l'intérieur des entrepôts (ces engins seront électriques et n'auront donc qu'un impact très réduit).
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le principal impact du site sur la qualité de l'air proviendra des obligatoires allées et venues des camions, à l'origine de gaz d'échappement. Ces rejets sont constitués d'oxydes d'azote, d'oxydes de soufre, de COV, de monoxyde de carbone et de poussières.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>-Les eaux usées seront exclusivement des eaux sanitaires, dues aux usages du personnel. Ces rejets seront collectés séparément et dirigés vers le réseau public d'eaux usées.</p> <p>-Les eaux pluviales tombées sur le site pourront être de deux types: les eaux pluviales de toiture, non susceptibles d'être polluées et les eaux pluviales de voiries, susceptibles d'être polluées par des particules d'hydrocarbures, même si celles-ci seront traitées à l'aide d'un séparateur d'hydrocarbure, et des matières en suspension.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets engendrés par le site seront principalement des déchets papier et carton, des déchets plastiques, les palettes usagées, les fils métalliques de cerclage, les déchets verts, les batteries usagées des engins de maintenance, les boues de curage des séparateurs d'hydrocarbures, les déchets assimilés à des ordures ménagères (déchets de bureaux), les éventuels déchets de produits détériorés.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Àu regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet a fait l'objet d'une analyse des impacts potentiels sur l'environnement, dans le dossier de demande d'enregistrement ICPE, déposé en préfecture le 10 Mai 2016, et déclaré recevable par le service de l'inspection ICPE.

De plus, en 2013, le projet QUANTUM DEVELOPMENT a reçu toutes les autorisations nécessaires à sa réalisation, sans étude au cas par cas.

Il ne nous semble donc pas nécessaire, que le projet fasse l'objet d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

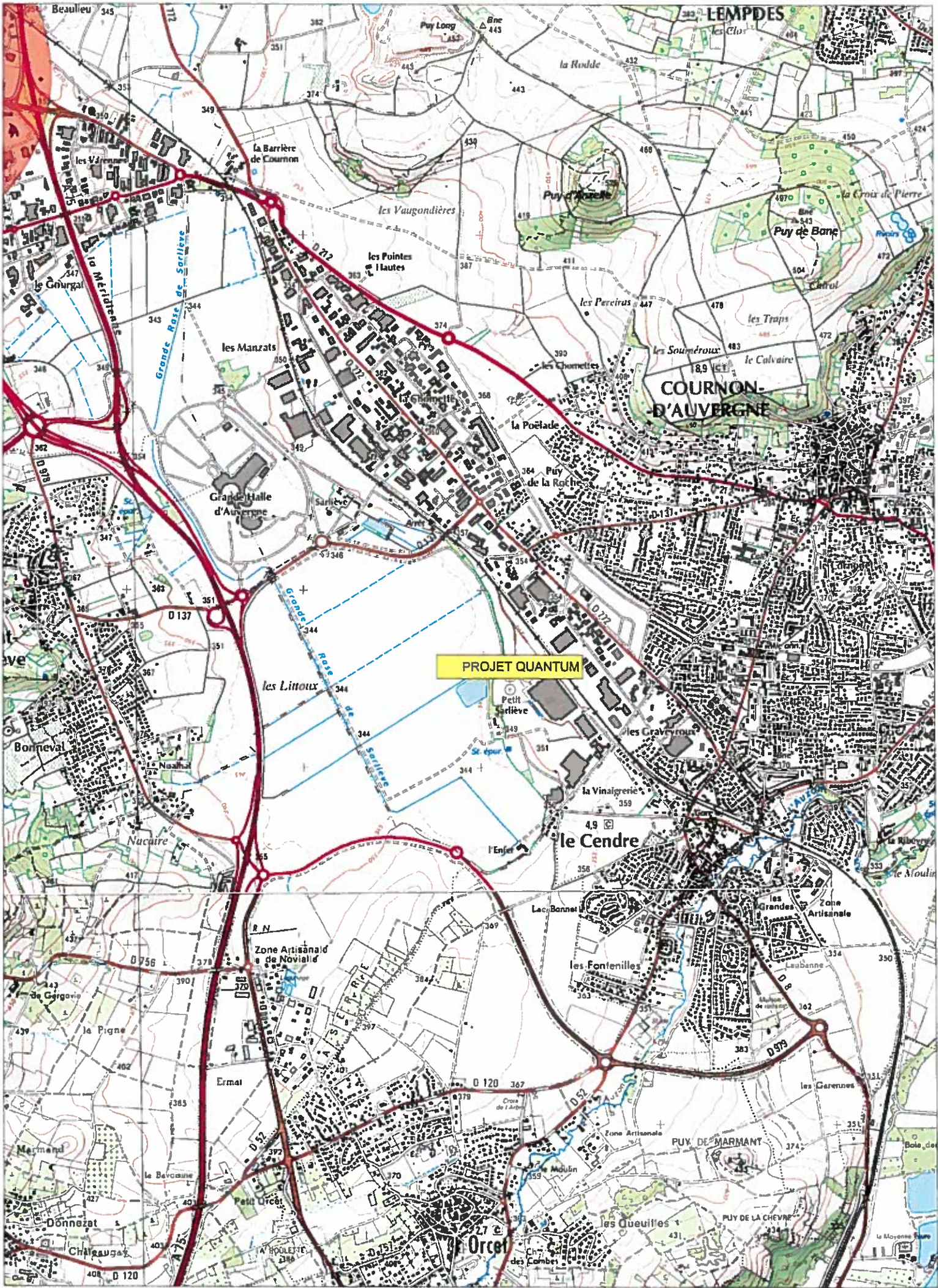
Fait à

Clémont-Ferrand

le.

03 juin 2016

Signature



ANNEXE 3

Photographie aérienne de la zone d'implantation permettant de situer le projet dans l'environnement proche datant de 2013 :

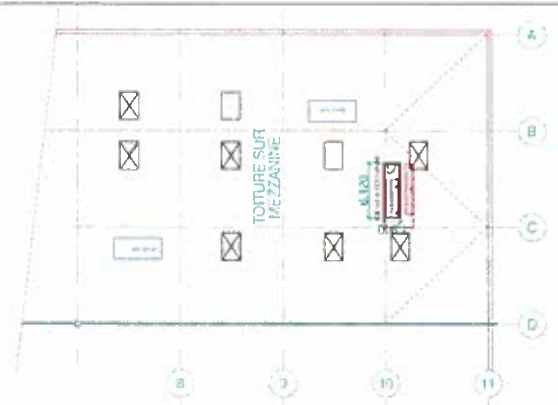
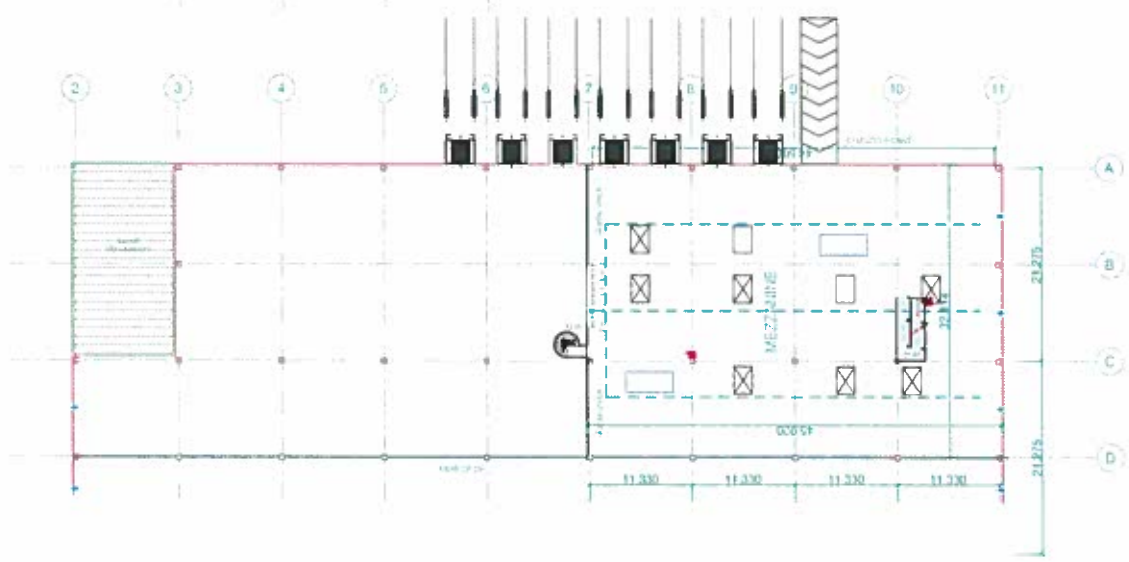
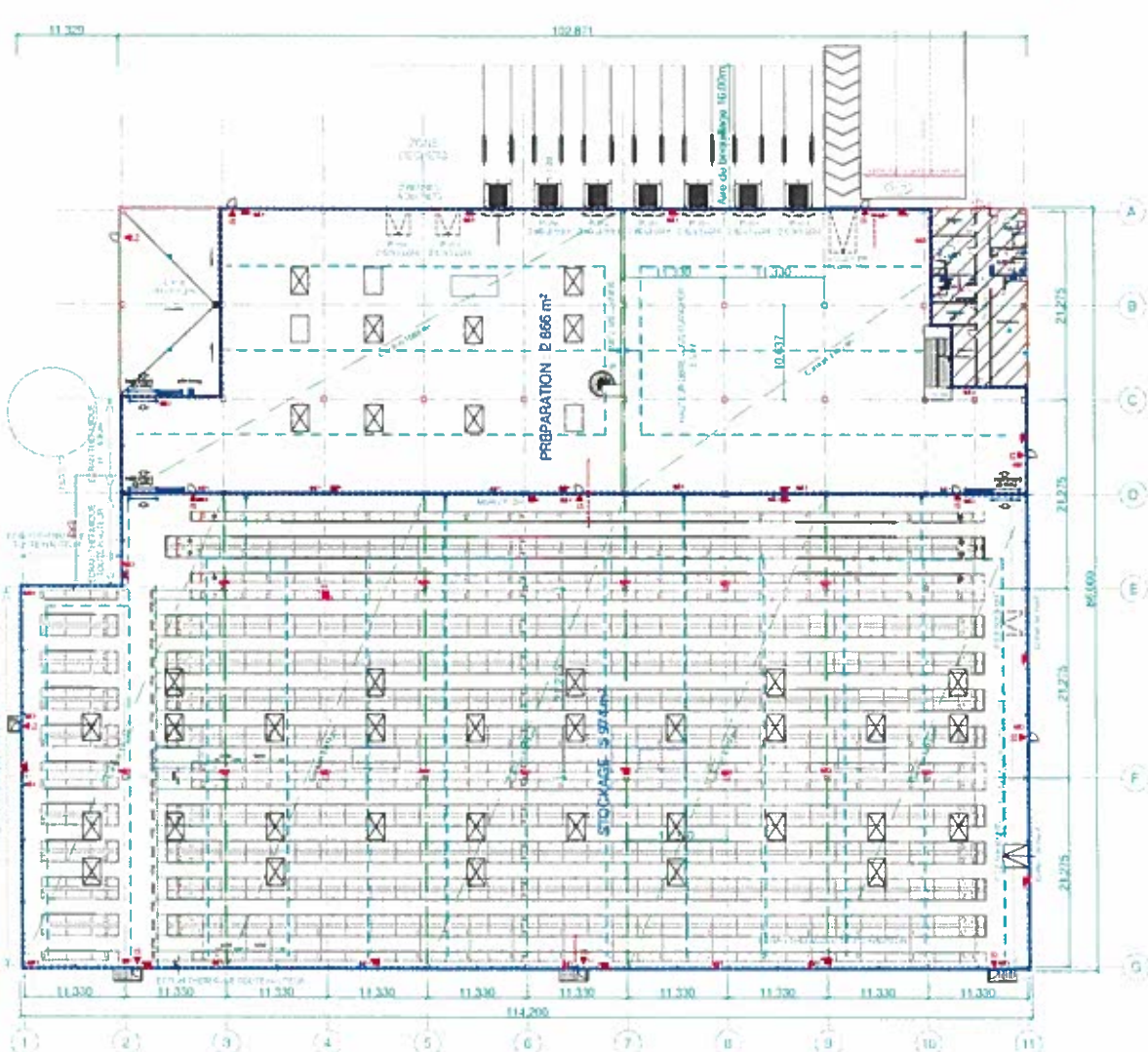


Légende :  Projet

Photographie aérienne de la zone d'implantation permettant de situer le projet dans le paysage lointain datant de 2013 :



Légende :  Projet



LEGENDE

- Zone de travail
- Compagnie responsable de l'ouvrage
- Caractéristiques
- Éléments préexistants
- Éléments nouveaux
- Éléments à supprimer
- Éléments à conserver

CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS D'ACTIVITÉS
 Parc d'activités "LE PETIT SARLIEVE"
 63800 COURNON D'Auvergne

abc

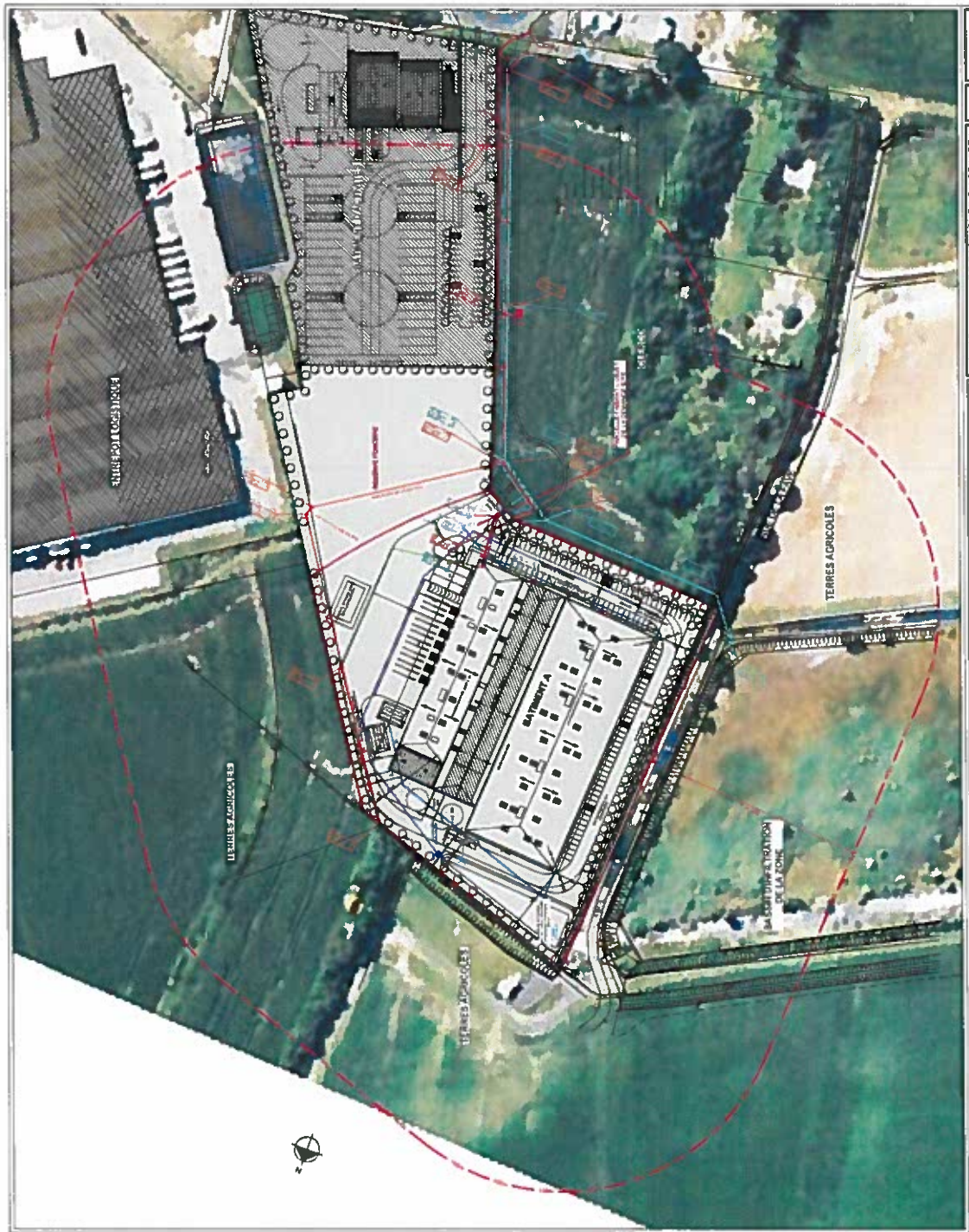
WILLERHOVING

ACTIVITÉS INDUSTRIELLES

VUES EN PLAN ENTREPOT ET MEZZANINE BÂTIMENT A

DOSSIER DE CONSULTATION

Index	0	Plan N°	DCE 002
Échelle	1/2000	Date	12/04/2016
Échelle	1/1000	Projet	
Échelle	1/500	Projet	
Échelle	1/200	Projet	



	10 rue de la République 78000 Versailles Tél. 01 31 43 43 43 Fax 01 31 43 43 44 www.architecte.com	10 rue de la République 78000 Versailles Tél. 01 31 43 43 43 Fax 01 31 43 43 44 www.architecte.com	10 rue de la République 78000 Versailles Tél. 01 31 43 43 43 Fax 01 31 43 43 44 www.architecte.com	10 rue de la République 78000 Versailles Tél. 01 31 43 43 43 Fax 01 31 43 43 44 www.architecte.com
	CONSTRUCTION DE BATIMENTS D'ACTIVITES Parc d'activités "Les pentes du bois" - Basse Normandie (Mayenne) PLAN MASSE DES 100 METRES			
2		200000		200000

